Les Frères de la Doctrine Chrétienne fondés par le Père Eugène Mertian (1823-1890)

Frère Jean-Claude ANHEIM 20 mai 2017

* *Introduction.*

Eugène Mertian fait partie d’une famille dont de nombreux membres se sont illustrés dans les domaines de l’industrie du commerce. Cette famille s’est beaucoup engagée dans le renouveau du catholicisme du 19ème siècle.

* *Le renouveau catholique au 19ème siècle.*

Le renouveau catholique après les destructions de la Révolution fut considérable sous l’impulsion de Mgr Raess qui fut pendant 40 ans évêque de Strasbourg, le premier évêque alsacien depuis plus de 4 siècles. Il y a eu la création des petits séminaires, la renaissance des anciennes confréries, le développement des pèlerinages ; rappelez-vous le Mont Sainte Odile qui est de nouveau donné à l‘Alsace. En ces années on assiste aussi à la naissance de la presse catholique. Il y a eu déjà de nombreuses fondations de congrégations enseignantes et hospitalières, et elles se sont développées en ce 19ème siècle qu’on a souvent décrié. Il y eut aussi un élan missionnaire en pays lointain. De nombreux alsaciens allaient en mission et plus de 50 ont été nommés évêque dans ces pays. Enfin il ne faut pas oublier la construction de nouvelles églises. Celles-ci étant devenue trop petites furent souvent détruites, mais pas toujours, et remplacées par de grandes église le plus souvent néo-gothiques. Plus de 100 églises ont ainsi été construites en Alsace.

* *La famille Mertian.*

La famille Mertian, une famille de riches industriels catholiques, a joué un rôle important dans ce renouveau. Elle est une éminente bienfaitrice du diocèse et plusieurs de ses membres ont été prêtres. Elle a favorisé l’éducation chrétienne et l’enseignement catholique.

Le cofondateur et 2ème supérieur des sœurs de Ribeauvillé est Bruno Mertian fils de J Mertian industriel tanneur. Son frère Ignace Mertian fut le 3ème supérieur des Sœurs de Ribeauvillé.

Bernard Louis Mertian un autre frère de Bruno, après avoir perdu deux enfants encore jeunes, veut consacrer une partie de sa fortune pour les enfants pauvres. Il fonde un orphelinat à Hilsenheim pour les filles qui s’appellera La Providence, et dans la même commune, un orphelinat pour les garçons qui gardera le nom ancien le Willerhof. Tous les deux établissements existent toujours sous la tutelle des Sœurs de Ribeauvillé par la Fondation Ribeauvillé. Vers 1832 il acquit la propriété du Willerhof près de Hilsenheim. 250 hectares de forêt et 22 hectares de prés et terres cultivables. Dès 1840 débuta la construction des bâtiments.

* *Le Willerhof, berceau de la Congrégation.*

La direction spirituelle fut confiée à un jésuite le Père Schneider. En accord avec M Louis Mertian, il s’employa à trouver une congrégation de frères pour éduquer et enseigner les jeunes garçons orphelins. Finalement après des essais non concluant avec des congrégations françaises surtout à cause des problèmes de langue, il décida de créer une nouvelle congrégation. Il reprit les statuts et l’autorisation donnés à une Congrégation des frères de la Doctrine chrétienne par un décret royal daté du 5 décembre 1820 et qui avait cessé d’exister, mais le décret restait valide.

Dès 1842, le Père Schneider réunit quelques jeunes gens pour se préparer à leur vie religieuse et au travail éducatif à faire. Le 1 mai 1844, huit novices prirent l’habit religieux. BL Mertian obtiendra l’accord de l’évêque de Strasbourg pour qu’il envoie au Willerhof un des fils d’une autre branche Mertian, Eugène Mertian qui venait d’être ordonné sous-diacre, comme adjoint au Père Schneider. En effet celui-ci devait quitter l’année suivante pour aller en mission au Canada. Eugène Mertian à peine âgé de 25 ans devait s’occuper de la formation des postulants et novices de la future congrégation des frères

Il y va le 8 septembre 1844 fête de la Nativité de la Vierge. Il prend la décision d’entre lui-même dans la nouvelle congrégation et le 27 août 1845 il émet ses premiers vœux sous le nom de Frère Marie-Eugène. Cette date du 27 août 1845 est considérée comme la date de fondation des frères. Eugène Mertian est ordonné prêtre le 20 décembre 1845. Il abandonne ses rêves de devenir supérieur du grand séminaire, poste qui lui était plus ou moins destiné, pour une vie moins brillante et sûrement plus difficile.

Dans les locaux de l’orphelinat des garçons au Willerhof furent établis le postulat et noviciat pour la formation des frères. En même temps ils s’occupaient des orphelins. Mais la gérance matérielle de l’orphelinat n’était pas de leur ressort. Très vite le gérant accuse les frères de vivre sur le dos des orphelins. Mais il n’y avait bien sûr pas d’autres revenus puisque tous étaient encore en formation.

En 1850 le Frère Eugène Mertian et les jeunes frères doivent quitter le Willerhof. Ils sont accueillis dans les locaux de la Providence de Hilsenheim tenue par les sœurs de Ribeauvillé. Ils ont tout d’abord un bâtiment, puis l’orphelinat des filles va déménager et les frères vont se développer à la Providence de Hilsenheim. (Le Père Mertian acceptera d’envoyer un groupe de frères au Willerhof en octobre 1853 à peine trois ans après avoir dû partir avec armes et bagages. Ceci montre qu’il n’était pas rancunier et qui mettait avant tout en œuvre le bien des orphelins)

* *Les intuitions du Père Fondateur.*
* *Les pauvres et les orphelins.*

Nous voyons donc que l’origine de la fondation des frères fut de s’occuper des orphelins. C’était une des grandes intuitions du fondateur. Il y avait toujours cette idée dans la congrégation. Frère Denis écrit «  *En 1893, à l’instar des œuvres de Don Bosco à Turin qui a fondé les Salésiens, la congrégation fonda une maison d’éducation pour les garçons moralement et socialement abandonnés. L’œuvre après un court séjour à Still s’établit définitivement à Zelsheim non loin de Hilsenheim… Ainsi se réalisait un des derniers vœux du Père Fondateur.* » En effet le Père Fondateur dans le testament spirituel écrit : *«  La congrégation des Frères de la Doctrine chrétienne a pour but général la gloire de Dieu et pour but particulier le salut des âmes ; sa spécialité doit être l’instruction chrétienne et l’éducation des enfants, particulièrement des pauvres et des orphelins. Je ne lis jamais sans émotion le verset 19 du psaume 9 « Tibi derelictus est pauper ; orphano tu eris adjutore : je t’abandonne le pauvre, tu seras le soutien de l’orphelin ».*

Cette œuvre fut interdite pendant la dernière guerre et expulsée en 1940 en Dordogne près de Périgueux par les nazis. Elle est revenue en Alsace en 1945 à Andlau et en 1947 pour les enfants d’âge scolaire à Ehl sous le nom d’Institution Mertian. Ces deux établissements sont toujours en fonction. Andlau accueille 64 jeunes souvent placés par le juge et ils peuvent apprendre les métiers de menuisier, peintre, métallier, installateur sanitaire, maintenance des bâtiments de collectivité et cuisiner. A Ehl les enfants peuvent suivre un enseignement adapté et recevoir une éducation qui leur a bien souvent manqué.

* *L’enseignement dans les écoles publiques.*

Une deuxième piste donnée aux Frères par le Fondateur est celle de l’enseignement dans les écoles publiques comme les sœurs de Ribeauvillé. Cela a commencé par quelques écoles Sigolsheim 1847, Ottmarsheim en 1848, Fréland en 1848 Merxheim en 1849 Zillisheim en 1849 et Wettolsheim en 1849. Les frères assuraient l’enseignement pour les garçons et étaient souvent encore sacristain et organistes. Cette deuxième piste montre aussi l’engagement de la congrégation et du Fondateur pour un enseignement dans l’école populaire. La dernière école était à Brumath et les frères sont partis en 1948

* *L’enseignement dans les écoles libres.*
* *L’Ecole des Frères de Mulhouse.*

L’école de Mulhouse fut créée en 1865 comme école libre. Sa fondation ne se fit pas sans épreuves. Heureusement le Frère Philippe Mangin qui a donné son nom au pavillon Mangin a été un homme qui s’est montré une grand organisateur, un grand pédagogue et un financier par la force des choses. Après la guerre de 1870 la dette se montait à 80 000 francs Le Frère Sitzmann dit de lui *: «  Seule son énergie vigoureuse dominant son corps frêle et sa foi vive en la Providence sauvèrent son établissement d’un effondrement imminent… il sut aussi donner un essor puissant aux études. Elevé au rang d’Ecole supérieure ou Mittelschule cet établissement à huit degrés de 16 classes donne l’instruction à environ 700 élèves : les trois quarts des employés des maisons industrielles de la ville en sortent ».*

*Aujourd’hui l’école des Frères qui a pris le nom de Jean XXIII est un établissement école et collège de plus de 1600 élèves. Les Frères Maristes en assurent la tutelle depuis 2015.*

* *La piste des pensionnats à Matzenheim.*

Le Fondateur ne voulait pas de pensionnat en ville car il estimait que cela ne se justifiait pas, Cela ressort des lettres qu’il envoyait à Frère Philippe dont je parlerai tout à l’heure. Nous avons une centaine de lettre de Père Fondateur à Frère Philippe qu’il estimait particulièrement.

Il a tout de suite commencé un pensionnat à Hilsenheim dès 1856. Ce fut un pensionnat primaire agricole et cela répondait à un besoin très important pour l’éducation des jeunes paysans. En 1851 les sœurs et leurs orphelines vont à Ribeauvillé et les frères peuvent alors occuper tout l’espace puis décident d’ouvrir une école agricole. Le ministère approuve cette création et elle a rapidement jusqu’à 250 élèves. On y donne une instruction agricole, industrielle et commerciale.

Ce pensionnat se poursuivit jusqu’en 1870. Il s’agrandit tellement que le Père Fondateur chercha un autre endroit pour la maison-mère et s’installa avec le noviciat à Matzenheim en 1862. L’année suivante en 1863 une école libre à deux classes (30 externes) fut ouverte. Le premier directeur fut Frère Edouard Sitzmann connu pour la rédaction du «  Dictionnaire des hommes célèbres d’Alsace ». Après la construction d’un bâtiment en 1870 malgré la guerre le pensionnat put s’agrandir et recevoir les élèves de Hilsenheim dans un bâtiment appartenant aux frères, et les sœurs purent revenir avec les orphelines à La Providence à Hilsenheim. Il y eut de nombreux fils de paysans de toute l’Alsace et même de la Lorraine qui passèrent dans cet internat.

Le Collège de Matzenheim est toujours partie prenant de l’enseignement catholique du diocèse de Strasbourg. Il accueille aujourd’hui plus de quatre cents élèves, dont une centaine d’internes. Les Frères de la Doctrine Chrétienne ont cédé la tutelle aux Frères Maristes en 2015.

* *Les autres pistes.*
* *Ettenheimmünster*
* *Le FEC : Foyer de l’étudiant catholique*

Par la suite la congrégation a encore pris des responsabilités pour un foyer d’étudiant et un restaurant universitaire le FEC à Strasbourg, sous la direction de Frère Médard à partir de 1926, dans un bâtiment qui était d’abord plus ou moins une annexe de l’établissement de Zelsheim. Le FEC accueille 160 étudiants et étudiantes et gère un restaurant universitaire bien connu à Strasbourg. Les frères sont toujours membres du Conseil d’administration.

* *La mission à Madagascar.*

En 1957 le Congrégation décide d’envoyer des frères à Madagascar. La mission commence à Mananjary où les jésuites avaient construit un Collège pour accueillir les Frères. Actuellement il y a un seul frère alsacien à Madagascar, mais la communauté malgache a 49 frères avec une moyenne d’âge de 36 ans.

Les frères enseignent dans deux établissements l’un à Fianarantsoa avec plus 1000 élèves et un autre dans la région de la forêt à Anosibé An’Ala avec 300 élèves. Ils sont aussi engagés dans la mission éducative dans le diocèse de Morondava.

Ils assurent la formation des juvénistes, des postulants et des novices, ainsi que les études supérieures des frères à Tananarive pour avoir les grades pour enseigner. Ils dirigent un atelier de menuiserie avec près de 25 ouvriers. Ils sont aussi engagés dans une ONG le VOZAMA qui assure la préscolarisation de plus de 10 000 enfants dans 700 écoles de brousse.

* *Conclusion.*

La congrégation est de droit diocésain et dépend actuellement de l’évêque de Strasbourg. Il nous a demandé de nous appuyer sur l’aide d’une Congrégation de frères de dimension internationale. C’est ce que nous avons fait avec les Frères Maristes. Mais notre congrégation garde son autonomie et sa personnalité propre.

A l’horizon du chapitre de 2021 cette responsabilité incombera à l’évêque de Fianarantsoa car la plus grande majorité des Frères seront malgaches. Ce changement devra être accompagné de mesures pour une bonne gestion du patrimoine et des possibilités de bénéficier de ressources financières suffisantes.

En effet les ressources des frères à Madagascar ne peuvent assurer que le fonctionnement quotidien des communautés et des œuvres. Pour tous les frais de formation (plus d’un tiers des frères) et les frais d’investissement le recours à la Congrégation ou à antre donateur est nécessaire. Nous devons trouver des moyens de pérenniser ces ressources.